



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel à l'étranger pour les enseignants du premier et du second degrés en allemand, anglais, espagnol, italien et portugais

Instruction du 09/11/2023 relative aux stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel à l'étranger pour les enseignants du premier et du second degrés

Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération

DAREIC

Affaire suivie par Stéphanie Laroque

Tél : 01 57 02 64 87

Mél : stephanie.laroque@ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'Éducation nationale

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

S/C de Mesdames et Monsieur les directeurs académiques des services de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Référence :

- *Note de service du 23-6-2023 relative aux échanges et actions de formation à l'étranger pour les enseignants : calendrier de dépôt et de traitement des candidatures pour l'année 2024-2025, publiée au BOEN n° 30 du 27-7-2023*
-

La présente note informe du calendrier concernant les stages de perfectionnement linguistique pédagogique et culturel à l'étranger, hors programme Erasmus+, pour les enseignants du premier et du second degré en allemand, anglais, espagnol, italien et portugais.

L'appel à candidature pour effectuer un stage de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel pour les enseignants pendant l'été 2024 est ouvert.

Ces stages s'adressent aux enseignants du premier degré et aux enseignants de langue ou de discipline non linguistique (DNL) du second degré.

Les langues concernées sont, pour le premier degré l'allemand, l'anglais et l'italien, et, pour le second degré, l'allemand, l'anglais, l'espagnol et le portugais.

Toutes les informations utiles relatives à ce programme sont consultables sur le site de France Éducation international (FEI) au lien suivant :

<https://www.france-education-international.fr/partir-letranger/stages-de-perfectionnement-linguistique-pedagogique-et-culturel>

L'inscription s'effectue en ligne, jusqu'au 12 janvier 2024, sur le site de France Éducation international, au même lien.

J'attire votre attention sur la procédure à suivre :

- Pour les enseignants du 1^{er} degré, l'Inspecteur d'académie - Directeur des services de l'Éducation nationale (IA-DASEN) transmettra les dossiers directement à France Éducation international avant le 23 février 2024 ;
- Pour les enseignants du 2nd degré, après avis et signature par le chef d'établissement, **les dossiers doivent être transmis, par voie hiérarchique aux inspecteurs de la discipline concernée pour avis.**
Les inspecteurs feront parvenir les dossiers à la DAREIC pour lundi 31 janvier 2024.

Ce processus de candidature concerne uniquement les enseignants des établissements publics. Le processus pour les enseignants des établissements privés sera communiqué ultérieurement sur le site de France Éducation international.

Je vous remercie de bien vouloir suivre la procédure indiquée. Toute candidature ne respectant pas les délais, quelle qu'en soit la raison, ou adressée directement à France Éducation international sans respect de la voie hiérarchique et des procédures sera refusée.

Le secrétaire général

Mehdi Cherfi